

LA VIE DE SAINT FARON PAR HILDEGAIRE

Monumenta Germaniae historica edidit Societas aperiendis fontibus rerum germanicarum medii aevi. *Scriptorum rerum merovingicarum*, tomus V. *Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici*, ediderunt B. KRUSCH et W. LEVISON, Hannoveriae et Lipsiae, impensis Bibliopolii Hahniani, MCCCXX.

p. 171-206 : *Vita Faronis* episcopi Meldensis, edidit B. KRUSCH.

1. Ex Vita Faronis auctore Hildegario.
2. Conversio Otgarii duplex.

La Vie de saint Faron jouit d'une incontestable célébrité. Ce n'est pas que sa valeur historique soit grande. Tous les critiques qui, depuis Valois et Lecointe, l'ont appréciée à cet égard ont porté sur elle des jugements sévères. Elle ne se recommande non plus par aucune qualité littéraire. Le style extraordinairement maniéré et prétentieux qui y règne d'un bout à l'autre a fatigué les lecteurs les plus endurants. Ce qui fit la fortune de l'ouvrage, c'est un passage, très remarquable assurément, qu'il contient. A un moment de son récit, l'auteur, ayant rapporté une action vertueuse de son héros, ajoute que le fait fut célébré dans un chant rustique. Non seulement il indique, avec autant de précision que le comporte le genre d'écriture qu'il a adopté, les conditions de l'exécution de la chanson, mais encore il en cite le commencement et la fin. Le cas est singulier et méritait certes d'attirer l'attention des érudits.

Les premiers qui remarquèrent le « carmen rusticum » le signalèrent comme un spécimen de latin décadent et de versification relâchée. Bientôt, on s'avisa que l'hagiographe n'avait point reproduit les paroles mêmes qui avaient été chantées, mais qu'il avait pris la peine d'habiller en un latin, si l'on peut dire, classique des vers composés dans l'idiome vulgaire. Les



Document



0000005404445

formules par lesquelles celui-ci introduit sa citation et la clot autorisaient, dans une certaine mesure, cette manière de voir. Plus tard, l'on voulut que le passage fût, avec tous ses aménagements, emprunté à un écrit hagiographique antérieur, ce qui reculait d'autant la date du témoignage. Un instant, la Vie de saint Faron se trouva dépossédée de son titre au profit d'une Vie de saint Kilien, laquelle, par contre, avait, vis-à-vis de sa rivale, le désavantage d'être absolument inconnue. De toute façon, les huit lignes latines, que la traduction ait été opérée par l'auteur de la Vie de saint Faron ou par un devancier, restent le substitut d'un original roman, et l'œuvre ainsi révélée apparaît comme le plus ancien vestige de notre poésie nationale.

Aussi la précieuse relique suscita-t-elle un effort studieux considérable. C'est là, depuis cinquante ans, l'exemple capital sur lequel s'exerce la sagacité — et parfois aussi l'imagination — des préhistoriens de la littérature française. Tout d'abord, on se préoccupa de déterminer le caractère spécifique du morceau, de le classer dans une des catégories ordinaires de la production poétique. Était-ce un chant lyrique ou bien un chant épique ? Chacune de ces opinions eut ses tenants. Des esprits conciliants admirèrent aussi que ce pût être un chant lyrico-épique. Léon Gautier y reconnut la cantilène primitive, dont la chanson de geste de l'âge postérieur sera une amplification. Une autre théorie allait bientôt l'élever de quelques degrés encore dans l'échelle des organismes. Pour M. Pio Rajna et pour M. Godefroi Kurth, le « *carmen rusticum* » est le débris, non d'une cantilène, d'une ronde ou d'une complainte, mais d'une véritable chanson de geste, d'une chanson de geste parfaitement constituée, adulte. Rapprochant le récit de la Vie de saint Faron d'une légende guerrière consignée dans une chronique de tendance fantaisiste, rédigée au VIII^e siècle, ces savants ne doutèrent pas que l'un et l'autre eussent pour modèle commun un poème épique, composé dans un dialecte roman à l'imitation des innombrables poèmes tudesques dont l'existence est, on le sait, un des axiomes de l'école. Cela racontait une guerre, d'ailleurs imaginaire, d'un roi Clotaire contre des Saxons révoltés, et ce n'était rien moins que l'équivalent mérovingien des *Roland* et des *Ogier le Danois* que nous possédons. L'hagiographe en aurait décalqué un épisode, et les

vers qu'il cite, en manière de justification, seraient un fragment d'une strophe de ce poème ou, mieux, d'une laisse de cette chanson de geste. On le voit, ce bout de texte a servi de support aux diverses théories qui ont été proposées pour rendre compte de la génération des chansons de geste. Exposer les interprétations successives dont le passage de la Vie de saint Faron a été l'objet reviendrait, en somme, à faire l'histoire des doctrines qui ont prévalu tour à tour dans la question de nos origines poétiques.

Une des conséquences de cette spéculation fut d'activer l'étude et de développer la connaissance de la Vie de saint Faron, de la livrer, du moins, à l'examen d'une classe de critiques singulièrement exercés que les écrits de cette ordre ne sollicitent pas en général. Pourtant, les premiers romanistes qui exploitèrent le *carmen* n'avaient, paraît-il, fait aucun effort sérieux pour obtenir une connaissance complète de l'ouvrage d'où ils tiraient leur exemple. A en croire M. Pio Rajna, qui, à ce propos, dans une note de ses *Origine dell' epopea francese*, reproche à ses co-exégètes, en termes très vifs, leur manque de curiosité, ils se seraient contentés de lire les vers, avec la prose qui les entoure immédiatement, au volume du *Recueil des historiens de France*, où ce passage figure à l'état d'extrait. M. Rajna, lui, avait été plus diligent. Il avait consulté la Vie elle-même, et, dans une partie dédaignée par Dom Bouquet, tout près de l'endroit où celui-ci avait pratiqué sa coupure, il avait remarqué une mention qui, selon lui, changeait tout à fait les conditions du problème. Dès lors, on explora l'opuscule de part en part. On le soumit à la même observation minutieuse que le paléontologiste fait du terrain qui enveloppe sa trouvaille. On alla chercher dans des chapitres éloignés, tantôt des motifs d'explications nouvelles, tantôt des arguments pour réfuter les thèses adverses. Surtout, on s'inquiéta des habitudes de l'auteur, de ses moyens d'information, de sa méthode historique. On vérifia aussi quelques-unes des assertions émises par lui dans le reste de sa narration. L'épreuve, il faut bien le dire, ne tourna pas toujours à l'avantage du comparant. Toutefois, si des faits d'étourderie, voire d'imposture, furent, çà et là, relevés à sa charge, son crédit, somme toute, n'en fut pas gravement ébranlé. Du moins, son témoignage, dans le cas particulier de la chanson, conserva-t-il toute sa force.

Pour ces enquêtes, on recourait naturellement à l'édition de la Vie de saint Faron que Mabillon a donnée, d'après un seul manuscrit, au second tome de ses *Acta Sanctorum*. D'ailleurs, l'on savait que le manuscrit utilisé par le savant bénédictin n'était pas un original et qu'il existait d'autres copies. Déjà, dans un mémoire paru il y a une dizaine d'années, M. Groeber en avait signalé et décrit sommairement plusieurs. Peut-être l'une d'elles contenait-elle quelque leçon nouvelle par quoi un point resté obscur serait éclairé. Lorsqu'il s'agit d'un texte surétudié, la plus légère variante est un événement. Aussi, les romanistes attendaient-ils avec quelque impatience, j'imagine, l'édition critique dont le programme des *Scriptores rerum merovingicarum* impliquait la promesse.

Les érudits et les curieux de Seine-et-Marne accueilleront cette publication avec empressement. Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que la science allemande leur rend un service de ce genre. Déjà, les volumes précédents de la section mérovingienne des *Monumenta* contenaient des œuvres hagiographiques, comme les deux Vies de sainte Bathilde, la Vie de saint Séverin de Château-Landon, la Vie de saint Colomban, la Vie et les Visions de saint Fursy, qui, en partie ou en totalité, sont des sources de notre histoire régionale. Ces excellentes éditions ont été mises à profit dans des travaux récents, et c'est là un signe que les historiens régionaux prennent l'habitude, pour la façon des matériaux qu'ils emploient, de s'adresser aux bonnes maisons.

La Vie de saint Faron, évêque de Meaux, présente, pour nos études, un intérêt plus direct peut-être, et un intérêt multiple. Assurément, les renseignements qu'on y trouve sur le personnage lui-même et sur son milieu ne sont pas de ceux qu'on puisse accepter sans contrôle. Il ne faut pas oublier, pourtant, que c'est sur les données biographiques de la Vie de saint Faron qu'est fondée exclusivement la légende officielle d'un saint que le clergé de Meaux propose en première ligne à la vénération des fidèles, d'un saint dont le culte est une des institutions les plus anciennes et les plus brillantes de cette église. Voilà une considération qui, en déplaçant légèrement l'intérêt du document, lui laisse encore beaucoup de prix. Au surplus si l'auteur de la Vie est, pour les choses de l'âge mérovingien, un informateur plutôt suspect, il lui arrive, vers la fin,

de parler d'événements contemporains, d'événements auxquels il a assisté, et alors son récit a toute la valeur d'un témoignage.

Quant à la « Cantilène de saint Faron », il ne faut pas que la littérature abondante et multilingue qu'elle a suscitée, et qui l'a mondialisée, nous en dérobe l'aspect local. C'est dans notre pays qu'est apparu ce phénomène de poésie spontanée. Parmi tous les gallo-francs dont l'enthousiasme s'exprima « sur un rythme âpre et vainqueur », seuls les habitants de la Brie s'arrangèrent de manière qu'un échantillon de leur art fût soumis à la postérité. C'est grâce à eux que les écoliers français d'aujourd'hui trouvent, dans leurs manuels, un exemple de tête qui s'oppose triomphalement au *Hildebrandslied* tudesque. Ce vestige de l'activité sociale de nos ancêtres sollicite donc toute notre attention. Si nous jugeons que les vastes problèmes qu'il pose excèdent décidément notre petite compétence territoriale, du moins nous suivrons avec curiosité la controverse instituée par les maîtres. Nous en tiendrons la bibliographie à jour.

A un autre point de vue, il ne doit pas nous être indifférent que l'agent de transmission de ce fragment poétique, le sauveteur de cette précieuse épave soit un de nos compatriotes peut-être, certainement un homme qui vivait au milieu de nos compatriotes et qui écrivait pour eux. Le soin qu'a pris là l'auteur de la Vie de saint Faron le distingue des chroniqueurs et des hagiographes de son temps, gens qui se souciaient fort peu encore de ballades populaires. Aussi en fut-il félicité et remercié, de nos jours, avec beaucoup d'effusion. D'où lui est venue cette préoccupation de folkloriste ? Les initiatives les plus originales en apparence des écrivains du premier moyen-âge ont été le plus souvent expliquées, par l'imitation, d'un modèle antique. Quelle lecture de Suétone ou de l'*Histoire Auguste* a bien pu suggérer à celui-ci l'idée d'ajouter à son récit un agrément pareil ? Voilà un problème d'historiographie — d'historiographie locale — qui pourrait tenter un de nos philologues. — Si, toutefois, l'on acceptait une autre opinion — qui est, on le verra tout à l'heure, celle du nouvel éditeur — d'après laquelle le fragment serait apocryphe et toute cette histoire aurait été inventée de toutes pièces par l'hagiographe,

¹ H. Suchier, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. xviii, p. 192 : « Durch seine Achtung des Volksgesanges hat sich der alte Klerikus weit über seine Zeit erhoben. Die Literaturgeschichte wird ihm zu ewigem Danke verpflichtet sein. »

le cas serait plus extraordinaire encore. Certes, les supercheries ne sont pas rares dans la littérature hagiographique, mais aucune jusque là n'avait été conçue de cette manière ni réalisée avec des éléments de cet ordre. Si l'auteur de la Vie de saint Faron perdait le droit d'être traité comme le plus lointain précurseur de l'évêque Percy, il lui resterait du moins l'honneur d'avoir lancé par le monde la première — et la plus prospère à coup sûr — des Chansons d'Altabiscar.

Saint Faron, ou, pour lui restituer son nom officiel, celui dont il signa sur les actes, Burgundofaro, fut évêque de Meaux au vi^e siècle. On ignore la date exacte de son élévation. Ce fut après 626-7, car cette année son prédécesseur Gundoard assistait à un concile tenu à Clichy. Il semble avoir été l'un des prélats qui favorisèrent le plus efficacement le mouvement de rénovation religieuse créé en Gaule par saint Colomban et les missionnaires scots. Il accorda au monastère de Rebais, en 637-8, une charte constitutionnelle où étaient stipulées les immunités dont jouissait Luxeuil. Il souscrivit à des actes analogues d'autres évêques, qui s'espacent de 660 à 667. Telles sont les traces qu'il a laissées de son activité épiscopale. En outre, Bede, dans son *Histoire ecclésiastique*, rapporte qu'Adrien, le compagnon de Théodore, archevêque de Canterbury, séjourna chez lui en 668-9. Enfin, les critiques s'accordent pour l'identifier à un Burgundofaro, référendaire de Dagobert I^{er}, qui signa en cette qualité à un diplôme (non daté ; de 429 ou de peu postérieur à cette année, d'après M. Br. Krusch), dont l'original est conservé.

Sa vie fut écrite deux siècles plus tard, à Meaux, dans le monastère qui lui était alors dédié. La date à laquelle cet ouvrage fut achevé peut être déterminée avec assez de précision. Il est parlé, dans les derniers chapitres, de ravages exercés par les Normands, et Loup de Ferrières y est mentionné comme un personnage vivant. Or, c'est au mois de janvier 862 que les pirates, cantonnés à Saint-Maur-des-Fossés, vinrent attaquer la ville de Meaux, et, après cette année, le célèbre abbé disparaît de l'histoire. L'auteur ne se nomme pas d'une manière explicite, mais la formule par laquelle, dans une énumération des successeurs de saint Faron, le titulaire actuel, Hildegaire, est

qualifié (*humilis episcopus*) vaut, comme l'a remarqué Mabillon, la signature de ce prélat.

Hildegairé¹, après avoir été moine à l'abbaye de Saint-Denis, obtint, par la faveur du roi Charles le Chauve, le siège épiscopal de Meaux. On le rencontre pour la première fois, avec cette dignité, à l'assemblée de Bonneuil, en août 856. Il figure à un concile en 873, puis sa trace se perd. Il entretint des relations littéraires avec Hincmar, qui lui dédia un de ses opuscules, *De judicio aquae frigidae*.

Auguste Molinier, cataloguant la Vie de saint Faron, dans ses *Sources de l'histoire de France*, affirme qu'elle est « certainement composée d'après une vie plus ancienne ». Je ne sais sur quelle observation ou sur quelle autorité se fonde son opinion. Pour ma part, j'ai parcouru l'ouvrage d'un bout à l'autre avec cette préoccupation, et je n'y ai aperçu aucun trait qui dénonce une telle dépendance. Tout au contraire, le vague de la narration, les digressions oiseuses, le verbiage, tout y trahit l'embarras d'un historien dépourvu de toute espèce d'information directe sur son sujet. Au surplus, Hildegairé cite avec complaisance, et même avec une certaine ostentation, les sources qu'il lui arrive d'employer². S'il avait suivi une vie plus ancienne, il

¹ J'avertis les lecteurs que ce nom est celui qu'ils trouveront ailleurs écrit *Helgaire* (Léon Gantier et autres), *Heudegier* (Ferdinand Lot). J'ai préféré décalquer tout simplement le modèle latin. Autrement, j'eusse écrit plutôt *Augier*, qui est le résultat auquel le mot *Hildegarium* aurait abouti, en dernière réduction (cf. *silvaticum* : *sauvage*, et, pour ne pas sortir de l'onomastique franque, *Mathildem* : *Mahaut* ; d'autre part : *Otgarium* : *Ogier*). Les formes intermédiaires sont d'institution plus ou moins théorique. Il me paraît peu probable que la combinaison *Helyaire*, notamment, ait jamais été prononcée. Et puis, si l'on rajournissait le nom de l'auteur, il faudrait, pour ne pas être trop inconséquent, traiter de la même façon les noms des personnages qui figurent dans son récit. L'on offrirait ainsi des vocables tels que *Hénaud* (Chagnoaldum), *Gobert* (Waldebertum), *Lohier* ou *Loyer* (Chlotharium), voire *Bleau* (Blidechildem), qui, vraiment, seraient par trop déconcertants.

² On a même prétendu qu'il en citait d'imaginaires. Tels les « annales fasti » dont il a l'air de se réclamer à un endroit. Mabillon crut qu'il s'agissait là d'annales perdues. D'autres critiques veulent qu'Hildegairé ait feint cette source pour en imposer au lecteur. A lire le passage, il ne paraît pas que les mots « annales fastos » s'appliquent, dans l'esprit de l'auteur, à un document déterminé. Hildegairé vient de signaler la mention de sainte Fare faite par Bede dans son *Histoire ecclésiastique* ; il ajoute aussitôt : « Ceterum namque praeclarissima gesta virginis Faræ presulisque Faronis sunt inserta (ut superiora docent et inferiora) inter annales fastos seriemque regum terrenorum velut lignstra inter redolentia floscula balsamorum ac liliorum. » Il est clair que c'est là une expression générique. L'équivalent moderne de cette phrase serait quelque chose à peu près comme ceci : « Les actes de l'évêque Faron appartiennent à la grande histoire. »

semble qu'il n'eût pas manqué de faire parade d'un tel garant. Et puis, dans cette première Vie de saint Faron, il était bien parlé un peu, j'imagine, de saint Faron. Or, nous savons, soit qu'il le déclare expressément, soit que le rapprochement des textes le démontre, d'où Hildegairé a tiré ce qu'il dit de la généalogie, de la famille, de la carrière laïque de son héros. Quelle apparence qu'ayant à sa disposition une mine de renseignements spéciaux, il fût allé chercher les particularités essentielles de sa biographie dans les écrits où saint Faron n'était même pas mentionné? J'ajouterai que les erreurs commises par Hildegairé, déjà assez inexplicables chez lui, le seraient bien davantage dans un écrit composé dans les mêmes conditions de lieu et à une époque plus rapprochée des événements. Il est peu vraisemblable qu'il les ait tirées d'un modèle de cette sorte, et l'on peut croire, au contraire, que ce modèle, s'il avait existé, lui aurait procuré les moyens de les éviter.

Au fait, voici comment procède Hildegairé.

Il commence par considérer le nom de son héros et à y chercher des motifs de louange. C'est là, on le sait, un des préludes favoris des panégyristes. Tout d'abord, il s'occupe du nom abrégé : *Faro*, forme sans doute familière dans le principe, mais qui prévalut généralement par la suite, et qui est la seule, semble-t-il, que la liturgie de l'église de Meaux ait jamais adoptée. L'analyse à laquelle il le soumet lui révèle ces deux éléments : *famen* et *ros*. Le vocable présage lisiblement l'éloquence bienfaisante qui sera le don remarquable du pieux évêque. Sa parole, en effet, se répandait comme la rosée du ciel. Ce premier point acquis, Hildegairé entreprend le nom complet : *Burgundofaro*. Le thème *Burgundo* lui saute aux yeux, et il part de là pour esquisser, d'après une notice d'Isidore de Séville, l'histoire de la nation des Bourguignons, à laquelle il va de soi que le titulaire se rattache.

C'est en vertu de cette étymologie, ou, si l'on veut, de cette charade, que la qualité de bourguignon a été conférée à saint Faron. Il est à remarquer que cette donnée se concilie assez mal avec ce que nous savons et ce que nous apprendrons ici-même de sa carrière mondaine et de sa carrière ecclésiastique, de la situation de ses biens patrimoniaux. Cependant, la plupart des historiens l'ont admise, soit qu'ils aient jugé le témoignage

d'Hildegare suffisamment probant, soit que, recommençant à leurs frais l'examen qu'avait fait Hildegare, ils aient abouti aux mêmes résultats. Leur interprétation me paraît bien hasardée. Si l'on considère le nom *Burgundofaro* comme un nom de façon germanique normale (qu'on lirait plus volontiers, dans cette hypothèse, *Burgundofarus*), constitué de deux éléments (dont chacun, d'ailleurs, se retrouve dans d'autres combinaisons), le caractère ethnique du thème initial n'est nullement un indice de nationalité. L'onomastique franque offre quantité de modèles dans la composition desquels entre un nom de peuple étranger : il serait téméraire de déduire de cette condition que les individus qui portaient ces noms étaient des « déracinés » ou des fils de déracinés. Si l'on veut que le nom *Burgundofaro* soit le mot *burgundofaro*, employé une fois dans la Chronique dite de Frédégaire pour désigner une classe de nobles bourguignons, lequel, par un choix assez insolite, aurait été affecté tel quel comme signe de dénomination personnelle, il n'est point nécessaire que ce soit à un noble bourguignon que ce vocable ait été attribué. Le son, apparemment, s'en était propagé dans les milieux aristocratiques des autres royaumes. A vrai dire, la singularité du produit me porterait à croire que c'est hors du domaine bourguignon que ce caprice onomatopéique a eu le plus de chances de se réaliser¹.

Il convient d'observer que sainte Fare ou Burgundofara possède, avec son nom, exactement les mêmes titres, et, en effet, tous ses historiens lui ont reconnu la qualité de bourguignonne. Or, Jonas de Bobbio, qui, dans la *Vie de Colomban*, présente le père de cette sainte, Ghagneric, installé à Meaux, dans une région soumise au roi d'Austrasie, investi d'une dignité à la cour de ce prince, n'indique pas qu'il fût de race bourguignonne. Pourtant, en des occasions analogues, rencontrant des personnages dont la nationalité est en désaccord avec la résidence ou la fonction, il prend le soin, comme le font d'habitude les narrateurs mérovingiens, de signaler ces anomalies. En somme, la notion de la burgundionité de saint

¹ Au surplus, si l'on maintient le caractère originairement bourguignon de l'appellation, il reste possible, et, si l'on tient compte de raisons d'un autre ordre, il est beaucoup plus probable qu'elle ait été introduite, par la voie d'une alliance, dans une famille parfaitement franque. Le premier titulaire l'aurait reçue d'un aïeul maternel bourguignon, et cette parenté, bien-entendu, ne conditionnait en rien sa nationalité légale.

Faron — et de sainte Fare — se heurte à quelques difficultés historiques. Elle repose, semble-t-il, sur un raisonnement philologique, peut-être simplement sur une impression. J'avoue que ce raisonnement ne me convainc pas tout à fait, que je n'ai pas ressenti cette impression.

Hildegairé nous introduit ensuite dans la famille de Faron, ou plutôt de Fare, sœur de Faron: Une question se pose à ce propos. D'où Hildegairé sait-il que Faron est le frère de Fare? A-t-il trouvé cette notion dans un document ou dans la tradition? Ce qui est certain, c'est qu'il ne l'a pas trouvée dans la source qu'il allègue. Jonas, dans la *Vie de Colomban*, décrit bien la famille de Chagneric; mais il n'y comprend pas Faron. Ici encore, le silence du narrateur contemporain affaiblit singulièrement, s'il ne l'annule, l'affirmation du paraphraste subséquent. Le plus fâcheux est que Jonas nomme quelque part Burgundofaro, qu'il le nomme tout à côté de Burgundofara, et qu'il ne marque entre l'un et l'autre aucun rapport de parenté. C'est dans une partie de son ouvrage réservée précisément aux actes de Burgundofara, et que Mabillon a éditée séparément, avec un titre spécial, comme une Vie de cette sainte. Il raconte un miracle opéré au monastère d'Évoriac (Faremoutiers), et il ajoute que Burgundofaro, évêque de Meaux, fut témoin du fait. L'occasion était bonne de rappeler le lien qui unissait l'abbesse au chef du diocèse, et c'est bien à cet endroit qu'on s'attendait à rencontrer la qualification que n'omettent jamais, maintenant que la donnée est accréditée, les historiens et les auteurs de catalogues. Si Faron et Fare furent réellement le frère et la sœur, l'attitude de Jonas, qui ne pouvait ignorer cette relation, est inexplicable¹.

¹ M. Bruno Krusch, qui, déjà dans une note de son édition des *Vitae Columbani et discipulorum eius*, avait remarqué le silence de Jonas, et qui, dans l'introduction à l'édition de la *Vita Faronis*, en tient compte dans une certaine mesure, écrit: « Etsi plane genoinis fontibus deficientibus necessitudo illa affirmari nequit, tamen nomina parum vulgaria ad eandem familiam fere spectare videntur, neque enim facile credendum est nomina illa ex Burgundofaronibus Burgundionum optimatibus tracta liberis crebro indita esse. » D'accord; mais il reste possible — et l'observation de M. Bruno Krusch enferme sans doute cette hypothèse — que ces noms exceptionnels, les deux saints les aient hérités d'un aïeul commun. Burgundofaro et Burgundofara seraient des cousins germains. Cette solution, transactionnelle en quelque sorte, cadrerait assez bien avec ce que nous savons de l'usage des familles franques, où les noms se transmettaient dans la ligne descendante en sautant volontiers un degré. Elle écarte en même temps une objection que soulève, il me semble, la thèse de l'exacte fraternité. Si les cas

Vraie ou fausse, cette donnée sera pour Hildegaire d'un profit singulier. C'est le prétexte qui lui permettra l'accès du livre de Jonas, où il se procurera les ressources qui lui manquent d'un autre côté. Une fois installé dans cet avantageux document, il l'exploite sans aucune discrétion. Il en extrait intégralement, pour les incorporer à son récit, les morceaux relatifs à sainte Fare, prenant seulement la peine d'accommoder le texte à la manière stylistique qui lui est particulière, et la prose de Jonas, qui, déjà, n'est pas exempte d'une certaine recherche, gagne à ce traitement un incroyable surcroît de boursoufflure. Les lecteurs pourraient s'étonner de la place qui est ainsi faite à sainte Fare dans un opuscule où la vie du frère de celle-ci est seule annoncée. Hildegaire prévient ce sentiment : il émet, sur la solidarité historique qu'établit la parenté, un aphorisme qui le met tout à fait à l'aise¹.

Hildegaire redit donc la visite de Colomban à Agneric², « convive du roi » Theudebert et la bénédiction reçue par Fare enfant. Même, s'autorisant sans doute de la compagnie de Chagnoald, autre frère de Fare (nommé par Jonas, celui-là), il suit quelque temps l'apôtre irlandais dans ses pérégrinations à travers la Gaule. Plus loin, il nous montre la famille du noble franc rassemblée dans la villa de Pipimisium, près de Meaux. Il retrace les péripéties de la conversion de Fare. Vouée à Dieu, la jeune fille repousse avec horreur un mariage qu'on lui propose. Après bien des traverses, aidée d'Eustase, l'abbé de Luxeuil, survenu sur ces entrefaites et qui joint ses instances aux siennes, elle décide son père à renoncer au projet qu'il a formé pour elle. Elle obtient de lui la concession d'une terre sur laquelle, avec le concours de ses frères, elle bâtit un monastère, où elle se retire.

d'homonymie ou de quasi homonymie entre frère et sœur abondent dans la littérature romanesque et dans l'hagiographie fabuleuse, ils sont très rares dans la vie réelle; nous n'en voyons guère d'exemples autour de nous, et les listes que nous possédons nous autorisent à croire qu'il en fut ainsi à l'époque mérovingienne, d'autant que les inconvénients qui résulteraient d'une telle pratique sont de tous les siècles.

¹ c. 18 : « Laudes quippe sororis sociae sunt fratris, atque fratris versa vice sororis : ob hoc par sit illis sermo commixtus narrationis, quos unus uterus ortu nativitatis atque una gratia coaequavit coelestis. » D'après ce principe, il devient très facile de constituer une biographie au frère ou à l'ami d'un personnage célèbre.

² C'est la forme à laquelle l'orthographe carolingienne réduit le nom de Chagneric.

Faron, dans l'original, est absent de ces événements. Hildegair ne fait aucun effort non plus pour lui ménager un rôle. Seulement, chaque fois que le nom d'Agneric revient dans la narration, il l'accompagne d'une mention telle que « genitor amantissimi Dei Faronis » ou « genitor militis Christi Faronis », et, lorsqu'apparaît Leudegonde, la femme d'Agneric, il n'oublie pas de notifier qu'elle est aussi la mère de Faron. Grâce à cet artifice verbal, un lecteur peu regardant peut avoir l'illusion que Faron figure, en effet, dans ces scènes de famille.

Si Faron n'est pas au milieu des siens, c'est qu'il est retenu au palais par le soin de son éducation, puis par les devoirs d'une charge aulique. Cette considération nous vaut une chronique abrégée des rois francs. Le fond en est emprunté aux *Gesta regum Francorum* (le *Liber Historiae* de la bibliographie allemande). C'est le répertoire où les écrivains de ce temps puisent d'ordinaire leurs renseignements pour l'histoire de la première dynastie. Hincmar en a tiré tous les éléments, ou à peu près, de sa *Vie de saint Rémi*. Nulle part les *Gesta* ne mentionnent Faron. Hildegair l'introduit dans sa version de la même manière que nous l'avons vu faire tout à l'heure. A chaque roi qui défile, avec qui les documents diplomatiques qu'il a consultés lui ont appris, ou, plus probablement, ses propres supputations l'ont persuadé que Faron a été en relation, il proclame la grande faveur dont le fils d'Agneric jouissait auprès de lui. Même, il établit entre son héros et l'un de ces princes un rapport précis. Il fait de Faron le parrain de Clotaire II. L'idée est peu heureuse. D'abord, l'on sait, par Grégoire de Tours, qui fut le parrain de Clotaire II : c'est Gontran, le roi de Bourgogne. Et puis, en négligeant cette antinomie, l'assertion d'Hildegair se heurterait encore à une difficulté grave. Clotaire est né en 583. Si l'on suppose que Faron avait vingt ans, ce qui est peu, lorsqu'il fut choisi pour tenir l'enfant royal sur les fonts baptismaux, il faut placer sa naissance en 563. Or, l'on a vu qu'en 668 il donnait l'hospitalité au compagnon de Théodore de Tarse. Il aurait donc atteint l'âge de cent cinq ans. La chose, je le veux bien, n'est pas impossible en soi. Elle devient tout à fait invraisemblable cependant, si l'on songe qu'elle a passé inaperçue. Un cas de longévité aussi extraordinaire n'eût pas manqué, semble-t-il, de frapper l'esprit des contemporains, et la tradition en aurait

gardé le souvenir. Ce trait, sans doute, eût rejeté dans l'ombre les vertus les plus brillantes du saint, et l'on imagine aisément quelles variations son panégyriste eût exécutées sur un pareil thème.

Hildegare, ici comme ailleurs, raisonne tout haut, et l'on saisit tout de suite la cause de son erreur. Il a remarqué que, dans un diplôme qu'il avait sous les yeux, Clotaire, s'adressant à Faron, lui donnait le nom de père et que celui-ci, en retour, donnait au roi le nom de fils. Il a pris ces formules de protocole au pied de la lettre, ou à peu près, car il faut lui savoir gré tout de même de n'avoir pas poussé à l'extrême rigueur sa méthode d'interprétation et fait de Faron le père naturel de Clotaire. Mabillon croit que le Clotaire dont il s'agit est, non pas Clotaire II, mais Clotaire III, et, en effet, les particularités de l'acte signalé conviendraient plutôt à ce dernier prince. Mais c'est bien Clotaire II qu'Hildegare vise, et de la manière la plus formelle. Il est visible, en outre, qu'il tient beaucoup à cette attribution. Ce n'est pas seulement un moyen pour lui d'enrichir la titulature de son héros ; c'est vraiment une des données directrices de sa narration, un leitmotiv. D'abord, en même temps qu'il l'énonce pour la première fois, il fait une allusion anticipée à l'heureuse carrière politique du fils de Chilpéric, et il n'hésite pas à rapporter à l'influence tutélaire du parrain les succès du filleul, ce qui majore singulièrement l'importance historique de saint Faron. Il répète ponctuellement la mention chaque fois qu'il ramène Clotaire II dans son récit¹, c'est-à-dire chaque fois qu'il relate des événements de la vie palatine ou de la vie publique. Car il est à remarquer que, des divers rois sous lesquels il sait que Faron a vécu, Clotaire II est le seul qu'il mette en scène. Il paraît ignorer Dagobert, bien que l'histoire de ce monarque fût d'un rendement autrement riche, et qu'elle eût déjà commencé, sans doute, à se charger d'une végétation légendaire à laquelle il semblerait qu'un hagiographe, surtout un hagiographe qui avait passé par le monastère de Saint-Denis, pût être tenté d'emprunter quelques fleurs. Il est clair que c'est la parenté spirituelle qu'il

¹ Et encore lorsque Clotaire II en a disparu. C'est ainsi que, voulant dater la mort de saint Faron, il écrit que ce bienheureux entra dans la vie glorieuse sous le règne de l'arrière-petit-fils de son filleul, et l'étrangeté du cas ne le frappe point.

avait admise qui a déterminé Hildegaire à choisir Clotaire II pour l'emploi de roi, et dès lors, il s'en est tenu à ce choix. De même qu'un rapport analogue lui avait paru un prétexte suffisant pour s'approprier la Vie de sainte Fare, il a cru que celui-ci lui conférait un droit de prise sur les gestes de Clotaire II. L'on peut même se demander si, pour constituer les parties historiques ou prétendument historiques de son ouvrage, il ne s'est pas contenté de ramasser quelques anecdotes qui traînaient sur Clotaire II, quitte à y introduire d'autorité Faron, comme un acteur obligé.

Après cette digression historique, Hildegaire revient à son sujet, ou, plutôt, il y arrive. Résumant en une phrase de synthèse (c. 69), d'un effort dithyrambique considérable, ce qu'il a dit ou, plutôt, ce qu'il croit avoir dit dans les chapitres précédents, il exalte les mérites civiques de Faron. Il dit quel ascendant il avait acquis sur les grands du royaume et comment, dans les conseils, il usait de son crédit pour maintenir la dignité de l'Etat. A l'appui de cet éloge, il allègue une *Vie de saint Kilien*, en des termes qui ne permettent pas de mesurer avec exactitude la portée de la référence. Enfin, pour montrer l'heureux effet de l'action publique de Faron, il produit un exemple, qui est l'épisode fameux sur lequel s'est exercée, avec tant d'ardente émulation, la critique moderne.

En voici le résumé :

Des messagers saxons se présentent devant Clotaire, et, au nom de leur roi Bertoald, lui tiennent un langage insolent. Clotaire, irrité, ordonne qu'on les mette à mort. En vain les optimates essaient de le détourner d'un acte qui viole à la fois la loi des Francs et les règles immémoriales du droit des gens. Leurs représentations ne font qu'exaspérer la colère du monarque. Faron, qui assiste au conseil, feint d'acquiescer à l'inique sentence. Seulement, en raison de l'heure avancée, il demande que l'assemblée soit ajournée au lendemain et l'exécution de l'arrêt différée jusque là. Le sursis est accordé. Dans la nuit, il pénètre dans la prison où sont enfermés les condamnés, il leur prêche la doctrine du Christ, il les exhorte pieusement et les décide à recevoir le baptême. Le jour venu, le conseil reprend séance, et le sort des messagers est remis en question. Mais Faron intervient alors. Il annonce le fait nouveau : ces hommes ne sont plus des Saxons, ce sont des chrétiens. Il trace

un tableau émouvant de l'évènement de la nuit, montrant ses protégés revêtus des blancs vêtements des nouveaux baptisés. Le roi, émerveillé, pardonne, et les messagers sont renvoyés dans leur pays, comblés de présents.

Hildegair se souvient à ce moment que les *Gesta regum Francorum* racontent une guerre terrible que le même Clotaire aurait faite aux Saxons. Comme la scène d'attendrissement qu'il vient de décrire lui paraît en contradiction avec cette donnée, et qu'il craint sans doute d'encourir le reproche d'ignorance, il résume très brièvement le récit de son manuel ordinaire, prenant garde seulement d'en conserver le détail le plus frappant : le massacre de tous les individus mâles dont la taille dépassait la hauteur de l'épée du roi. Il ajoute (et nous voici au cœur même de l'épopée) que cette victoire donna lieu à un chant public, comme on le voit à sa rusticité, qui volait sur les lèvres de tout le monde et que les femmes accompagnaient de danses et de battements de mains. Et il transcrit les premiers et les derniers vers de ce chant. C'est le *De Clotario est conere rege Francorum*, que tous nous avons lu dans nos livres scolaires et que certains peut-être, à l'instigation de maîtres férus d'archaïsme littéraire, avons appris par cœur. Il est remarquable que le poème, autant qu'on en peut juger d'après le double fragment produit, ne répond guère à l'annonce faite par son éditeur Hildegair et qu'il ne tient pas davantage les promesses de son exorde, d'allure si martiale. Il n'est bruit là-dedans d'aucune victoire ni d'aucune guerre ; ce qui est célébré seulement, c'est l'aventure des messagers saxons, leur péril et l'entremise salutaire de l'« inclite Faro, de la gent des Burgundions ».

Après avoir préparé cette matière aux spéculations des romanistes à venir, Hildegair retourne à des sujets plus conformes aux habitudes de l'hagiographie. Il rapporte encore plusieurs anecdotes édifiantes de la vie laïque de son héros : comment il acquitta la dette d'un malheureux poursuivi par le fisc ; comment une fois, à la chasse, il fit honte à Clotaire d'avoir repoussé la supplique d'une pauvre femme et comment un châtiment céleste, assez anodin d'ailleurs, vint sur le champ corroborer sa pieuse réprimande. Il dit ensuite de quelle manière s'éveilla la vocation religieuse du brillant palatin. C'est sa sœur qui, dans un long entretien, le persuade de la vanité des biens du

monde et le décide à se consacrer à Dieu. Il était marié. Sa femme, Bliedehilde (ce nom est, je crois bien, la seule donnée positive que l'on trouve dans toute cette partie du récit), cédant à la même influence, se retire de son côté dans un couvent. Faron enrichit de ses largesses l'église cathédrale de Meaux. Il traite avec la même libéralité le monastère fondé par saint Fare. Il accueille les missionnaires irlandais : saint Fiacre (Fefrus), à qui il donne une terre pour y établir son ermitage ; saint Kilien, qu'il envoie évangéliser l'Artois. Il devient évêque de Meaux.

Ce que dit Hildegare des conditions de la promotion de saint Faron au siège de Meaux mérite qu'on s'y arrête un instant. Hildegare dit que, après la mort de Waldebert, évêque de Meaux, le frère de celui-ci, Faron, fut appelé à le remplacer, en vertu d'une sorte de droit héréditaire, et il invoque à ce propos la *Vie de saint Eustase*, c'est-à-dire une des parties de l'ouvrage que Jonas a consacré à saint Colomban et aux disciples de celui-ci. Déjà, à un autre endroit, parlant conjointement de Chagnoald, fils d'Agnéric, et du même Waldebert, il les avait unis par la qualité de frères et il avait annoncé que le second succéderait un jour à l'évêque de Meaux Gundoard ; il avait appuyé cette double assertion de la même autorité. A part le fait de l'épiscopat de Gundoard et le fait de l'épiscopat de saint Faron, il n'y a rien de vrai dans tout cela. Waldebert n'était pas le frère de Faron. Jonas, qui le mentionne plusieurs fois, n'indique jamais qu'il fût le frère de Faron, ou, tout au moins, cet auteur n'indique pas (ce qui est tout ce qu'on pourrait exiger de lui) que Waldebert fût le frère de Chagnoald et de Fare. Waldebert ne fut pas davantage évêque de Meaux ni d'ailleurs. Il fut moine, puis abbé de Luxeuil. En outre, Waldebert se révèle encore vivant à un moment où Faron administre l'église de Meaux. Jonas, rapportant un miracle opéré à Evoriac (II, 21), les fait intervenir ensemble comme témoins, et il intitule le second « pontifex Meldensis urbis ».

Si erronées que soient les assertions d'Hildegare, il n'est pas difficile d'en apercevoir les éléments dans la source très véridique qu'il allègue. Je transcris les deux passages de la *Vie de saint Faron* et, en regard, le passage du livre de Jonas auquel s'applique, de toute évidence, la référence communé. Le rapprochement des textes est instructif ; il fait apparaître avec

une netteté singulière, il me semble, un des défauts de la méthode historique de notre hagiographe.

Vitae Columbani abbatis discipulorumque eius, I. II, c. 7 :

Nec mora Eusthasius remcat, puellam ab custodia liberat, patrem terribiliter increpat : religionis vestem per pontificem urbis illius Gundoardum nomine induit sacravitque salutaribus sacramentis. Monasteriumque Christi virginum supra paternum solum inter fluvios Mugram et Alham aedificat fratresque, qui aedificanti curam habeant, deputat ; germanum puellae Chagnoaldum et Waldebertum, qui ei postea successit, ut regulam doceant, decernit. . . .

Vita Faronis (édition Mabillon), c. 39 :

Flexus tandem pietate paterna, in solo jure sibi hereditario libens illud præparat, ac inter amoenos fluvios videlicet Mugram et Alham divitibus donis nisibusque opulentis præstantissime componit. Providentur enim conditores hujus operis a præfato Praesule Gundoardo fratres dulcissimi B. Farac Chagnoaldus et Waldebertus, qui successor felix istius Gundoardi hæc in urbe claruit, testante Vita S. Eustasii.

c. 102 :

Interea factum est post dormitionem Walberti episcopi hujus urbis, de quo jam præmissimus, qui nomusdecimus exstitit a S. Dionysio, ut electus Dei Faro ejus lege consanguinitatis quasi jure hereditatis fraternam successionem pontificatus hæc in urbe Meldensi mereretur, sicut in descriptionibus Vitae clarissimi Eustasii nostra relatio invenit.

On voit le processus de l'erreur d'Hildegare. 1^o Il a cru que le mot *fratres*, lequel, dans le texte de Jonas comme dans le langage de l'époque, désigne les moines appartenant au même couvent ou au même ordre religieux, marquait entre les deux personnages qualifiés une parenté naturelle ; à moins qu'il n'ait plutôt attribué la valeur d'un pluriel au mot *germanum* qui vient ensuite. 2^o Il a rapporté à Gundoard, dont le nom figure dans la phrase précédente, le pronom *ei*, alors que, dans

la pensée de Jonas, ce pronom représente évidemment Eustase, qui fut en réalité le prédécesseur de Waldebert au gouvernement de l'abbaye de Luxeuil. Cet exemple montre avec quelle incroyable légèreté Hildegairé lisait le document¹.

Après cela, Hildegairé relate divers miracles et actions vertueuses accomplis par le saint évêque. Ce sont des récits assez insignifiants en somme. Deux, pourtant, sont à retenir, parce qu'ils ont fourni au procès du *De Clotario* des arguments spéciaux.

Au chapitre 104 est racontée l'anecdote suivante. Faron, se promenant dans sa ville épiscopale, passa devant la maison où étaient gardés les prisonniers. Ceux-ci, pressentant l'approche du prélat, se mirent à clamer leur repentir: Faron leur pardonna et leur commanda de s'en aller. Aussitôt, leurs chaînes se rompirent, et les portes de la geôle s'ouvrirent devant eux. C'est là un des motifs les plus rebattus, semble-t-il, de la littérature hagiographique. Sur ce lieu-commun, M. Koerting a édifié une thèse très originale. D'après ce critique², l'incident de la prison de Meaux aurait inspiré un chant populaire, en langue française: c'est celui dont Hildegairé a traduit un fragment. Seulement, comme il existait un chant populaire plus ancien, en langue franque ou burgonde celui-là, qui célébrait une guerre de Clotaire I^{er} contre des Saxons et les exploits d'un premier Faron, le poète avait brouillé tous ces éléments, et les malandrins délivrés par le second Faron s'étaient changés en des ambassadeurs saxons.

Le chapitre 106 consiste en une historiette de donnée assez scabreuse: c'est une sorte d'épilogue de la biographie conjugale de Faron et de Blidechilde. Pour autoriser son récit, Hildegairé invoque le témoignage de vieillards chenus « antiquissimorum virorum qui canicie lactea compositi erant ». L'allégation est bien suspecte: il s'agit là d'un fait d'ordre intime, dont la connaissance n'a pas dû se répandre bien avant dans le public et dont il est peu croyable, surtout, que le souvenir se soit conservé pendant plus de deux siècles. Néanmoins, il a suffi

¹ Il est surprenant que cette donnée d'Hildegairé, après la critique qui en avait déjà été faite par Lecoq, Toussaint Duplessis, etc., soit encore accueillie et utilisée par Fustel de Coulanges (*Les transformations de la royauté*, etc., p. 73).

² Dr G. Koerting, *Das Farolied*, dans *Zeitschr. f. franz. Sprach. und Litt.*, t. XVI (1894), p. 235-264.

de cette déclaration pour qu'on vit dans Hildegaire un interrogateur assidu de la tradition orale. M. Hermann Suchier¹ suppose que ce sont ces mêmes vénérables informateurs qui lui avaient récité la chanson dont il nous a communiqué une strophe.

Après avoir mentionné la mort du saint, Hildegaire rapporte quelques-uns des effets de son intercession céleste. Il procure la guérison de malades qui s'approchent de son tombeau et le salut de fidèles qui invoquent son nom dans le péril. Surtout, il veille incessamment sur le monastère de Sainte-Croix, qu'il a fondé et dont l'église abrite sa sépulture. Dans l'un de ces récits (c. 110), d'une couleur assez déplaisante, le bienheureux se manifeste comme un patron singulièrement jaloux et impatient. Son successeur, Datlevert (saint Hildevert), ayant élevé, auprès du monastère de Sainte-Croix, une basilique splendide, il s'irrita contre cette construction qui humiliait l'œuvre de sa prédilection. Dans la nuit qui précéda le jour fixé pour la consécration de la nouvelle église, il apparut au gardien et lui annonça la ruine prochaine de l'édifice attentatoire. Quelques heures plus tard, un cataclysme survenait et la prédiction se réalisait terriblement.

Le dernier fait dont il est parlé dans la Vie de saint Faron date de la veille. C'est l'incursion de Normands que la ville de Meaux subit dans les premiers mois de l'année 862.

On sait à quelles conjonctures ce fait se rattache. Quand les Normands de Weland, engagés par Charles le Chauve pour combattre d'autres Normands, eurent réduit leurs adversaires retranchés dans l'île d'Oscellus, les deux bandes, l'une emmenant l'autre, n'ayant pas réussi à s'embarquer sur la mer, allèrent hiverner au-delà de Paris, dans les quartiers que les ministres du roi leur assignèrent. Weland et ses compagnons s'établirent à Melun, et les « châtelains », c'est-à-dire ceux qui avaient occupé le « château » d'Oscellus², furent cantonnés

¹ H. Suchier, *Chlothars des II Sachsenkrieg und die Anfaenge des frauensischen Volksepos*, dans *Zeitschr. f. roman. Philol.*, t. xviii (1894), p. 180.

² *Annales Bertiniani*, éd. Waitz, in *us. schol.*, p. 56 « Welandus, autem per Sequanam usque ad castrum Milidinum cum sociis suis ascendit. Castellani vero cum Welandi filio Fossatis monasterio occupant. » M. Ferdinand Lot (*La grande invasion normande de 856-862*, dans *Bibl. de l'Ec. des Chartes*, t. LXIX (1908), p. 33 et n. ²) entend par *castellani* « un certain nombre d'habitants de Melun ». Cette interprétation, pour plusieurs raisons, historiques, philologiques ou simple-

dans l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés. Voilà, résumé, ce qui est rapporté par Hincmar, dans les *Annales* dites de *Saint-Bertin*, et l'allusion qu'Hildegare fait à ces événements concorde parfaitement avec la relation officielle. Il est à remarquer, à ce propos, qu'Hildegare a saisi avec intelligence les grandes lignes de la campagne d'Oscellus, et l'on peut dire, si l'on fait abstraction de la phraséologie amphigourique dont il s'obstine à envelopper ses énonciations, qu'il a, dans un alinéa (c. 126), schématisé avec une exactitude suffisante ce fait de guerre compliqué de marchandages divers. Il y a quelque mérite, pour un contemporain, à avoir démêlé un écheveau de péripiéties fort embrouillé, il faut croire, puisque certains historiens modernes des plus exercés ne paraissent pas s'y être très bien reconnus¹. Le témoignage d'Hildegare, indépendamment sans doute du témoignage d'Hincmar, a pu être produit utilement à la suite et en complément de celui-ci². Le cas vaut la peine d'être signalé, car c'est la seule fois qu'un passage de la Vie de saint Faron aura été allégué au profit, indiscutablement, de la vérité.

Les Normands de Saint-Maur-des-Fossés, vite repris à leurs habitudes de piraterie, remontèrent la Marne et s'emparèrent de Meaux. Hincmar mentionne cet incident. D'ailleurs, la description que fait Hildegare des ravages exercés par les barbares est sans doute exagérée³. Hildegare a naturellement le verbe grossissant. Et puis, il était de bonne rhétorique de pousser le tableau au noir pour faire éclater davantage l'action préservatrice de saint Faron. L'église où reposait le corps du bienheureux fut épargnée. Les pirates ne purent y pénétrer ; leurs chevaux s'arrêtèrent sur le seuil, retenus par une force

ment logiques, me paraît inacceptable. Assurément, à la considérer isolément, l'expression *castellani* convient assez mal à un groupe de Normands ; mais il me semble que son application ici trouve sa raison dans le mot *castellum*, employé quelques lignes plus haut pour désigner la forteresse où les mêmes Normands s'étaient retranchés.

¹ Par exemple, Gabriel Leroy, *Le Vieux Melun*, p. 169-170.

² Walther Vogel, *Die Normannen und das fraenkische Reich, bis zur Gründung der Normandie*, Heidelberg, 1906, p. 184, n. ³. Ferdinand Lot, *La grande invasion normande de 861-862*, p. 52, n. ³.

³ Hincmar, dans la note, comme toujours extrêmement brève, qu'il consacre à l'événement (*Annales Bertiniani*, a. 862, éd. Waitz, p. 37), ne dit pas que les Normands aient dévasté la ville de Meaux ; il ressort seulement de la suite de sa relation qu'ils y firent des prisonniers.

surnaturelle, et, malgré les excitations des cavaliers, refusèrent d'avancer. Un incendie qu'ils allumèrent tout autour ne causa aucun dommage à l'édifice; la flamme ne fit que lécher les murs, sans même les salir de fumée. En terminant, Hildegaire invite ses auditeurs à rendre grâces à Dieu, qui, par égard aux mérites de saint Faron, détourna le fléau. Cette péroraison est comme haletante encore de l'émotion commune. L'on est porté à croire que, l'année de la délivrance de la ville, la fête du saint (28 octobre) fut célébrée avec une pompe particulière et que le long morceau oratoire que nous étudions était destiné à y contribuer.

Telle est la Vie de saint Faron par Hildegaire. Ayant résolu seulement de signaler aux lecteurs du Bulletin l'édition nouvelle contenue dans le dernier volume des *Scriptores rerum merovingicarum*, j'ai été entraîné à m'occuper de l'œuvre elle-même. Je l'ai analysée avec une minutie qui, je le crains, sera jugée excessive. Surtout, je l'ai examinée au point de vue de l'histoire locale. J'ai essayé de déterminer et d'évaluer les éléments qu'elle offre à l'étude du passé mérovingien de notre contrée. Il m'a semblé que ce soin n'était pas superflu. La plupart des érudits qui ont traité ce chapitre de notre chronique ont allégué les dires d'Hildegaire concurremment et confusément avec les témoignages contemporains les mieux autorisés. J'espère avoir démontré qu'une distinction entre ceux-là et ceux-ci s'imposait, et qu'elle n'était pas à l'avantage des premiers.

Tout compte fait, l'opuscule d'Hildegaire est, pour l'histoire du VII^e siècle aussi bien que pour la biographie de saint Faron, une source pauvre, et autant vaudrait dire nulle. Hildegaire, dans la première partie, a emprunté la substance de sa narration à des écrits que nous possédons. Ses récits font donc double emploi avec d'autres qu'il nous est loisible de consulter, et que nous consulterons de préférence, car, outre qu'Hildegaire, avec ses complications de langage, a le talent de rendre inintelligibles les énonciations les plus simples, il lui arrive, soit de propos délibéré, pour introduire saint Faron dans un récit qui ne l'admettait pas, soit inconsciemment, parce qu'il lit le texte de travers, de dénaturer tellement le document qu'il

exploite que, dans presque aucun cas, sa version ne peut passer pour un substitut valable de l'original. Le reste a l'air d'avoir été composé de chic. Sauf une *Vie de saint Kilien*, qu'il est impossible d'identifier¹, aucune autorité n'y est plus alléguée, et ce silence, alors que tout à l'heure Hildegare annonçait ses sources avec une emphase insistante, prouve bien qu'il ne s'appuie sur aucune. Ce n'est autre chose, d'ailleurs, qu'un assemblage de lieux-communs hagiographiques et de réminiscences bibliques (et c'est dans cette dernière catégorie que je serais tenté de ranger l'épisode des ambassadeurs saxons et la description de la chanson chantée par le peuple) : l'exécution d'une pareille mosaïque était un jeu pour un lettré du ix^e siècle. Hildegare peut-il, au moins, être écouté comme l'interprète de la tradition qui prévalait de son temps? C'est tout au plus. L'on a vu avec quel sans-gêne, à l'encontre des notions les plus solidement établies sans doute, il introduisit dans la liste des évêques de Meaux un titulaire illégitime.

Assurément, il est pénible de renoncer tout à fait à l'information que promet un livre présenté sous ce titre. Les sources de l'histoire du viii^e siècle sont déplorablement rares. Les esprits curieux, pourtant, sont attirés vers cette mystérieuse époque. On se plaît à penser que le monde gallo-romain, à la faveur de la longue paix qui suivit la défaite des petits-fils de Brunehaut et la réunion des trois royaumes, sous le gouvernement plus stable et, il semblerait, mieux obéi de Clotaire II et de Dagobert I^{er}, se reprit alors aux œuvres de la civilisation. Ce que l'on sait, du moins, c'est que le viii^e siècle fut, pour la région de Brie, le moment d'une grande activité sociale. Saint Colomban la parcourut, et chacune de ses stations y fut marquée par des conversions illustres. Les monastères s'y multiplièrent, auxquels des rois, avec l'assentiment des évêques, concédèrent

¹ Un saint Kilien (ou Chilien) est honoré à Aubigny, en Artois. C'est sans doute le missionnaire irlandais que saint Faron envoya dans cette province. Les Bollandistes ont publié récemment. (*Analecta Bollandiana*, t. xx, p. 434 et s.) une *Vie de saint Chilien, confesseur d'Aubigny*, dans laquelle on ne trouve rien qui paraisse se rapporter au sujet d'aucun des deux chapitres qu'Hildegare place sous le couvert de la *Vie de saint Kilien*. Il exista d'autres saints du même nom. Le plus célèbre est celui qui évangélisa la Franconie. Bien qu'Hildegare désigne manifestement l'apôtre de l'Artois, certain indice me ferait croire (en admettant que sa déclaration soit sincère) que c'est plutôt une *Vie de l'apôtre de la Franconie* que, trompé par l'homonymie, il a utilisée.

dés privilèges inouïs. Ces fondations, en même temps qu'elles assuraient la prospérité économique du pays avoisinant, provoquèrent peut-être quelques pratiques artistiques et littéraires. Si le rêve, l'espèce de souhait rétrospectif formé par dom Pitra et par d'autres fut une réalité, si un rayon de lumière traversa à cet instant la nuit du premier moyen-âge, c'est, à coup sûr, dans les vallées de la Marne et du Morin qu'il faut en chercher le foyer. Justement, le long épiscopat de saint Faron correspond à la partie pacifiée du règne de Clotaire II et au règne entier de Dagobert. Ce prélat, qui donna au monastère de Rebais une charte constitutionnelle sur laquelle devait se modeler tant d'actes similaires, dont les clercs anglo-saxons, dépositaires avérés de la culture classique, choisissaient le logis pour s'y arrêter, nous apparaît comme une des figures les plus importantes de son temps, et on l'imagine volontiers comme l'agent principal de la renaissance qui se serait centralisée dans son diocèse. Les historiens de la Brie, ambitieux de reconstituer l'une des pages les plus glorieuses de leur chronique, étaient en droit d'attendre d'une Vie de saint Faron, écrite par un des successeurs de celui-ci, quelques renseignements sur le sujet. Hildegair fut promu au siège de Meaux avant la période des incursions scandinaves. Sans doute, lorsqu'il conçut le plan du monument littéraire qu'il devait élever à la gloire de son illustre prédécesseur, lorsqu'il en commença la préparation, les pirates n'étaient point venus encore ruiner les librairies ni les archives de l'église cathédrale et du monastère de Sainte-Croix. Ces dépôts recélaient bien quelques documents spéciaux qu'il eût pu employer à son profit et au nôtre. Mais Hildegair, décidément, n'était point l'homme de cette tâche. Hildegair n'avait à aucun degré le goût de la recherche historique.

Pourtant, il ne faudrait pas que la déception qu'il nous cause nous rendit injustes envers Hildegair. Il serait peu équitable de condamner un écrivain au nom de règles qui ne sont pas celles du genre spécial qu'il pratiquait et de principes que, de son temps, personne n'avait encore ni formulés ni pressentis. Hildegair n'avait pas le moindre soupçon de nos préoccupations érudites. Son dessein n'était pas de nous procurer, sur la vie d'un personnage historique, des renseignements choisis avec discernement, vérifiés avec sévérité et classés avec méthode. Ce qu'il voulait, c'est exalter les mérites d'un saint, c'est

intéresser les fidèles à la gloire de leur patron, c'est persuader au peuple de Meaux et au reste du monde que saint Faron, par la noblesse de sa race, par l'éclat de sa carrière mondaine, par ses vertus sacerdotales, par les miracles insignes qu'il opérât après sa mort, était l'égal des plus grands saints. L'exactitude matérielle des faits qu'il produisait en exemple était pour lui d'importance secondaire. Ce n'est pas, sans doute, qu'il ne prétendit faire de l'histoire. Mais ni lui, ni aucun de ses contemporains ne concevait la chose comme nous le faisons aujourd'hui. L'histoire était pour eux l'*opus oratorium maxime* de la célèbre définition cicéronienne. Le but en était de plaire, et les moyens essentiellement littéraires. Il est manifeste que c'est à l'effet littéraire que vise surtout Hildegaire. Peut-être réussit-il à l'obtenir. Si, ce qui n'est pas impossible, le public de l'âge carolingien goûtait par-dessus tout le discours qui s'écarte le plus des façons de parler ordinaires et des façons de parler raisonnables, il est probable que l'œuvre d'Hildegaire alla aux nues. Ce n'est pas non plus qu'il ne songeât, en écrivant, à la postérité. Les « envois » qu'il place volontiers au début des chapitres sensationnels dépassent souvent le cercle de ses lecteurs ou de ses auditeurs immédiats et s'adressent expressément aux générations. Mais Hildegaire croyait que les hommes des siècles futurs s'approcheraient de son livre dans le même sentiment que ses contemporains et en recevraient les mêmes impressions. Il ne se doutait pas qu'il viendrait un temps où des hommes, ayant d'autres exigences, chercheraient dans sa pieuse et grandiloquente élucubration toutes sortes de choses qu'il n'y avait pas mises, où il se rencontrerait des curieux, d'espèce bizarre, qui, insensibles aux prestiges qu'il avait prodigués, donneraient toute cette fastueuse rhétorique, ces périodes laborieusement balancées, ces métaphores et ces néologismes pour quelque donnée positive, quelque assertion exactement documentée, quelque citation de charte ou d'obituaire.

M. Bruno Krusch ne publie pas en entier la *Vita Faronis*. Il en a rejeté tout le commencement, qui n'est autre chose, nous l'avons vu, qu'une compilation d'ouvrages d'ailleurs connus. Dans les parties d'apparence originale, il a supprimé

des anecdotes édifiantes d'une banalité manifeste et des morceaux de pure rhétorique. Il a retenu l'épisode des ambassadeurs saxons et certains récits d'un caractère plus spécial. Il n'a omis aucun des passages où l'auteur parle de soi-même ou des événements survenus de son temps'. Ce procédé de sélection convient au but que se proposent les éditeurs des *Monumenta*. Les érudits qui entreprendront une étude approfondie de la manière historique et, surtout, de la manière littéraire d'Hildegare, les hildegaristes (si l'on ose concevoir une telle école), devront donc, pour se procurer la totalité des exemples à observer, continuer à recourir à l'édition des *Acta Sanctorum Ordinis Benedicti*, ou, mieux encore, ils recourront aux manuscrits les plus complets, car Mabillon, déjà, avait reculé devant l'insertion de plus d'une tirade par trop oiseuse.

Pour son édition, M. Bruno Krusch a utilisé, avec le texte imprimé dans les *Acta* d'après un manuscrit du x^e siècle (selon l'attribution de Mabillon), appartenant à l'abbaye de Saint-Faron et depuis disparu, huit copies, complètes ou partielles, de l'ouvrage, contenues dans des manuscrits exécutés du xiii^e au xvii^e siècle et conservés dans divers dépôts (Paris, Bibliothèque Nationale; Carpentras; Amiens; Bruxelles; Douai; Saint-Omer). Le texte de Mabillon a pu être ainsi amélioré en plus d'un endroit. Les variantes recueillies pour les chapitres relatifs à l'épisode des ambassadeurs saxons sont peu importantes. Aucune du moins ne me paraît présenter d'intérêt au point de vue de la solution du grand problème d'histoire littéraire que soulève ce passage.

M. Bruno Krusch a proposé au texte qu'il édite une introduction qui est à la fois une étude de l'ouvrage et un rapport de ses opérations critiques. Il rappelle ce que l'on sait de Burgundofaro, abstraction faite des notions mises en circulation par Hildegare; c'est ce que j'ai dit en commençant : la concession de la charte de Rebaix, les souscriptions à quelques autres actes, la circonstance relatée par Bede. Il rassemble les renseignements biographiques que nous possédons sur Hildegare. Il analyse sommairement la *Vita Faronis*. Il apprécie la méthode

¹ Voici la liste des chapitres admis par M. Krusch : 62, 63, 64, 70 à 79, 97 à 100, 102 à 112, 118, 119, 122 à 131 et dernier. Le laterculus (table des matières), dont M. Krusch attribue la composition à Hildegare et qui contient certaines énonciations intéressantes, est imprimé en entier.

historique de l'auteur, ce qui revient à relever ses bévues. Il caractérise sa manière grammaticale et stylistique. Enfin il donne le catalogue descriptif des manuscrits qu'il a employés.

L'opinion de M. Bruno Krusch sur le « *carmen rusticum* » était intéressante à connaître. Les critiques attirés de la littérature latine de l'âge mérovingien et de celle de l'âge carolingien ne s'étaient guère mêlés jusqu'ici aux controverses qu'avaient suscitées l'interprétation de ce texte, attribué, selon le parti, à l'une ou à l'autre de ces périodes. Du moins, les observations qu'ils avaient faites, de leur côté, à son sujet n'avaient été ni discutées, ni même enregistrées dans les revues où les romanistes échangent d'ordinaire leurs idées. Cette scission était regrettable. Elle écartait du débat des savants très opportunément spécialisés, et, surtout, elle en écartait des savants que leurs habitudes de travail avaient préservés sans doute des influences mystiques qui, depuis Herder et Grimm, dominent l'étude de l'épopée et de toutes les questions qui se rattachent à l'épopée. M. Bruno Krusch, en présentant au public le livre qu'il éditait, ne pouvait manquer d'exprimer son avis sur le caractère et sur la valeur du fragment poétique qui y est inséré. Quelques amateurs, que la doctrine orthodoxe n'avait qu'à demi convaincus, attendaient cette autre son de cloche avec beaucoup de curiosité. Le son a quelque chose d'un glas.

M. Bruno Krusch passe en revue très rapidement les différentes thèses présentées. Il expose et juge chacune d'elles en une phrase de son latin net et tranchant. Voici, à peine résumés, ses arrêts : — Hildegair a limité exactement à la matière même de chacun des deux chapitres où il a invoqué l'autorité d'une *Vie de saint Kilien* la portée de sa référence. Les vers cités ne sont donc pas empruntés à cet ouvrage plus ancien, et il n'y a dès lors aucune raison de les attribuer à un autre temps qu'à celui d'Hildegair. — Les deux groupes de vers ne sont pas les fragments d'une strophe, d'une « *laisse* » d'un long poème. L'auteur, en effet, en ouvrant la seconde partie de sa citation, annonce que c'est la fin de la chanson qu'il va produire. — Les vers sont, d'après la déclaration d'Hildegair, les premiers et les derniers d'un poème complet,

et l'on n'aperçoit pas bien ce qu'il pouvait y avoir dans la partie du milieu omise, puisque, dans les vers du commencement, il est parlé de l'ambassade comme d'un fait accompli, et, dans ceux de la fin, les ambassadeurs se mettent seulement en marche. — Le poème n'était point un chant lyrique, célébrant une victoire de Clotaire contre les Saxons. Le sujet, en effet, faisait défaut, le récit du *Liber Historiae* étant une pure fable. — Rien dans les indications d'Hildegare ne nous oblige à croire que les lignes latines sont la traduction de vers composés dans l'idiome vulgaire. La langue latine pouvait fort bien, en Gaule, à cette époque, être employée de manière à mériter la qualification de « rustique ». — Dans ces conditions, il est plus simple d'admettre que les huit vers ont été forgés de toutes pièces par Hildegare lui-même, pour confirmer le récit qu'il a imaginé comme suite au récit du *Liber Historiae*. Les particularités de vocabulaire et de syntaxe qu'on y relève concordent avec les habitudes de langage d'Hildegare¹. Les vers, qui ne se laissent ramener à aucun type métrique ou rythmique connu, se distinguent seulement par la similitude des finales, en *orum* ou *onum*. Or, on rencontre, dans la prose environnante, d'autres suites de rimes, et de rimes pareilles précisément. — Et l'éditeur conclut par ces mots : « Quibus expositis, nescio an probaverim, Hildegarium ipsum esse poetam versusque rusticos una cum Vita Faronis a. 869 demum compositos esse neque canis illis saeculis quibus temere attribuuntur. »

Il ne me paraît pas, cependant, que M. Bruno Krusch ait, en toute rigueur, prouvé que le carmen était de l'invention d'Hildegare. Du moins, il nous communique son impression, et, telle quelle, cette impression défavorable d'un critique qui a passé sa vie à faire la police des documents du premier moyen-âge est faite pour diminuer sensiblement la confiance qu'on avait accordée à l'hagiographe. Quelques personnes, parmi celles qui n'ont pas la foi du charbonnier, en éprouveront de l'inquiétude. Les tenants de l'épopée mérovingienne ne s'étaient guère préoccupés d'établir la véracité du témoignage unique et l'authenticité de l'exemple unique sur lesquels ils fondaient

¹ Je remarque, par contre, qu'il arrive, au moins une fois, à Hildegare d'éviter un solécisme qu'on relève dans la chanson. Comparer *Carmen*, ligne 2 : « qui iuit pugnare », et *Vita F.* c. 80 : « venatum ire ».

leur thèse. Il a manqué à ce procès l'avocat du diable. Seul, à ma connaissance, Léon Gautier avait envisagé, le temps d'un éclair, l'hypothèse d'une supercherie d'Hildegare, et il s'en était débarrassé par un raisonnement dont la simplicité, vraiment, déconcerte. Les romanistes, après l'alerte qui leur est donnée, reconnaîtront, j'imagine, la nécessité de reprendre élémentairement l'étude de ce bout de texte qu'ils considèrent comme « leur plus cher trésor », « la pietra angolare dell'edificio » : M. Bruno Krusch les invite à la discussion, et, courtoisement et un peu narquoisement aussi, semble-t-il, il leur désigne le reste de la *Vita* comme un arsenal où choisir des armes pour cette joute. Peut-être, au contraire, découvriront-ils, dans la chanson elle-même ou dans les chapitres qui l'encadrent, quelques motifs de suspicion qui s'ajouteront à ceux exposés par M. Bruno Krusch ; et le *De Clotario* sera retiré des enchères ; il ira rejoindre au rebut, d'autres idoles désaffectées, comme le fameux *Fragment de La Haye*, sur lequel on édifia jadis des poèmes d'une merveilleuse antiquité, et qui, ayant été soudainement rajeuni d'un siècle ou deux à la suite d'un examen paléographique, perdit du jour au lendemain sa raison d'être, et, à l'étonnement de la galerie, s'évanouit.

M. Bruno Krusch publie, à la suite de la *Vita Faronis*, la *Conversio Otgarii militis et Benedicti ejus socii*. C'est une notice hagiographique, émanée visiblement de l'abbaye de Saint-Faron, que l'on trouve, en deux états de fond semblable, mais de développement inégal, annexée, dans plusieurs manuscrits, à l'ouvrage d'Hildegare ou à une autre Vie de saint Faron qui est un abrégé de l'ouvrage d'Hildegare. Ce document local a été requis, lui encore, pour l'étude des origines de l'épopée française. On l'a rattaché, en effet, à l'élaboration d'une légende fameuse. Meaux, décidément, est pour les préhistoriens de la littérature un pays de cocagne. Mais, cette fois, le rapport est plausible, et il s'agit bien d'une épopée consistante, d'une

¹ Léon Gautier, *Les épopées françaises*, 2^e éd., t. 1 (1878), p. 50 : « Il est au moins très probable que le texte du poème est authentique. Helgaire n'avait aucun intérêt à falsifier ou à supposer un tel document. Il l'avait trouvé tout frais dans la mémoire de ses contemporains : il l'écrivait sous leur dictée. » J'ai prolongé un peu la citation pour montrer de quel ton impératif s'expriment les exploitants du *De Clotario*.

épopée récitale et lisible, d'une chanson de geste en bonnes rimes sonnantes et trébuchantes.

Je rappellerai le récit de la notice. Un duc Ogier, homme d'illustre noblesse, après s'être couvert de gloire dans les combats et avoir acquis tant d'honneurs qu'il passait pour le premier de l'empire après Charlemagne, résolut de quitter le siècle et de se consacrer à Dieu. En habit de pèlerin, il visita divers monastères, décidé à choisir, pour s'y retirer, celui qui paraîtrait le plus digne. Ayant, au moyen d'une épreuve ingénieuse, reconnu que c'était au monastère de Saint-Faron que la discipline était la plus rigoureuse et la mieux observée, il obtint de Charlemagne la permission de s'y faire moine. Il persuada Benoit, son compagnon, de le suivre. Les deux guerriers déposèrent dans l'église leurs armes et tout ce qu'ils possédaient. La même année, Charlemagne, à la sollicitation d'Ogier, fit don à Saint-Faron de deux abbayes: Ogier termina ses jours dans les jeûnes et dans la prière. Il fut enterré dans l'abbaye, et Dieu manifesta par d'éclatants miracles la sincérité de sa conversion.

M. Joseph Bédier, dans une magistrale étude¹, a montré à la suite de quelles conjonctures ce chétif livret d'édification est devenu une source épique. L'exploitation par la poésie profane de la *Conversio Otgarii militis* est l'un des exemples remarquables sur lesquels se fonde la théorie, si séduisante, par laquelle il explique la formation des chansons de geste.

Lorsque la légende d'Ogier le Danois, qui semble s'être formée en Italie, autour des sanctuaires qui jalonnent la route des pèlerins de Rome, fut mise en œuvre par les poètes, les moines de Saint-Faron s'avisèrent que le frère dont ils gardaient le tombeau et dont un écrit vénérable mentionnait avec emphase les antécédents militaires n'était autre que le guerrier formidable dont les jongleurs allaient publiant les aventures. Leur prétention était-elle valable? Le moine Ogier, enterré à Meaux, est-il l'Ogier historique, celui dont la *Vita Hadriani* relate la révolte contre Charlemagne? On ne peut le nier.

¹ *Les légendes épiques. Recherches sur la formation des chansons de geste*, par Joseph Bédier, t. II (1898), p. 281-316. J'ai publié dans le *Bulletin de la Société d'Archéologie de Seine-et-Marne* (t. XII, p. 341-348) un compte-rendu de la partie du livre de M. Joseph Bédier où il est traité des rapports de la légende d'Ogier le Danois et de l'abbaye de Saint-Faron de Meaux.

absolument, puisque l'état civil attribué au converti est à peu près nul et que, d'autre part, l'on ignore quelle fut la destinée du rebelle après sa soumission à Charlemagne. Du moins, personne aujourd'hui n'oserait fonder une identification sur une homonymie aussi banale. Quoiqu'il en soit, les moines de Saint-Faron ébruitèrent avec complaisance une donnée qui leur parut honorable pour leur maison. Ils apprirent aux jongleurs quel pieux dénouement avait couronné la carrière tourmentée de leur héros. C'est eux, à coup sûr, qui leur enseignèrent le nom du compagnon d'armes d'Ogier, Benoît, qu'ils ne pouvaient connaître d'autre source. La fantaisie des poètes s'exerça dès lors sur ce thème nouveau. De traces relevées dans des écrits de la littérature savante, M. Joseph Bédier a induit avec beaucoup de vraisemblance l'existence d'un poème sur Ogier, dont le sujet était localisé à Meaux et qui, sans doute, occupait dans le cycle d'Ogier une place symétrique à celle du *Moniage Guillaume* dans le cycle de Guillaume d'Orange. Ce qui est certain, c'est que, dans la *Chevalerie Ogier* de Raimbert de Paris, composée au XII^e siècle avec les motifs de poèmes antérieurs, on distingue les éléments d'une version saint-faronienne de la légende. Nous possédons, en outre, de la collaboration des jongleurs et des moines un témoin archéologique ou, plutôt, le souvenir d'un témoin archéologique. C'est le superbe mausolée qui s'élevait autrefois dans l'église de l'abbaye. Le monument a été détruit, mais des images en sont conservées. Les attributs sculptés et un cortège de statues figurant les personnages de la geste du roi, Roland, Olivier, Turpin, manifestaient la qualité épique du titulaire.

Certes, la *Conversio Otgarii militis*, malgré le ton dont elle exalte le « praeliator fortis et pugnator » est loin de promettre toutes ces belles choses. Pour développer le germe épique qui y était contenu, il fallait l'extraordinaire imagination poétique des hommes du XII^e siècle ; il fallait aussi l'esprit d'initiative des moines de Faron et leur éclectisme.